

**COMMUNIQUÉ**  
de Jean-Paul TROVERO,  
maire de Fontaine

## **La Sécurité sociale devra revenir à Fontaine**

La direction de la caisse primaire d'assurance maladie de l'Isère (CPAM) a informé la Ville de Fontaine et les usagers, fin novembre 2019, de sa décision définitive de fermer le « point conseil de proximité » situé à Fontaine afin de pouvoir mettre en vente l'immeuble situé 2 rue du centre.

La Ville de Fontaine déplore profondément cette décision, motivée en grande partie par la volonté de réaliser une opération immobilière rentable financièrement et ce, au détriment de la qualité du service de proximité rendu à la population.

Si nous ne souhaitons pas reloger gratuitement la CPAM - car cela revenait à faire financer par les contribuables un service qu'ils payent déjà par leurs cotisations sociales - nous avons pour autant engagé plusieurs dizaines de milliers d'euros de travaux pour un accueil dans des locaux municipaux. Malheureusement, la CPAM a fait volte-face.

Par souci de maintenir malgré tout le service sur Fontaine et de ne pas pénaliser notre population, nous avons finalement proposé d'accueillir gracieusement les services de la sécurité sociale dans les bureaux de l'hôtel de ville et dans de très bonnes conditions d'organisation et de communication.

Contre toute attente, la direction de la CPAM reste figée sur sa décision de départ, malgré le rappel que nous sommes engagés dans une politique de santé ambitieuse (signature d'un contrat local de Santé, projet de Maison médicale, ateliers santé ville...), malgré la centralité de Fontaine sur la Rive Gauche et son accueil des principaux services publics sur la commune (Mission locale, SIRD, Pôle emploi, SDIS, Maison pour l'emploi, Services du Département, Trésor public...).

Les milliers de signataires de la pétition pour le maintien de la CPAM à Fontaine sont purement et simplement ignorés tout comme la mobilisation de tous les élus Fontainois et de parlementaires.

Aussi, nous préparons la prochaine étape : le retour de la Sécu à Fontaine à travers la création d'une Maison France services. En effet, les maires de Fontaine, Seyssins, Seyssinet-Pariset, Sassenage, Noyarey et Veurey-Voroize, se sont portés candidats auprès de l'État pour accueillir une future Maison France Services, nouveau pôle d'accueil regroupant plusieurs services publics. Ils ont, à l'unanimité, souhaité que ce nouveau bouquet de services soit situé à Fontaine dans des locaux d'ores et déjà bien identifiés en cœur de ville.

**La CPAM devra intégrer ce projet et le bureau de proximité reviendra alors à Fontaine, nous y sommes plus que jamais déterminés et mobilisés.**

**Jean-Paul Trovero, Maire de Fontaine**

Pour plus d'informations : **04 76 28 75 29**